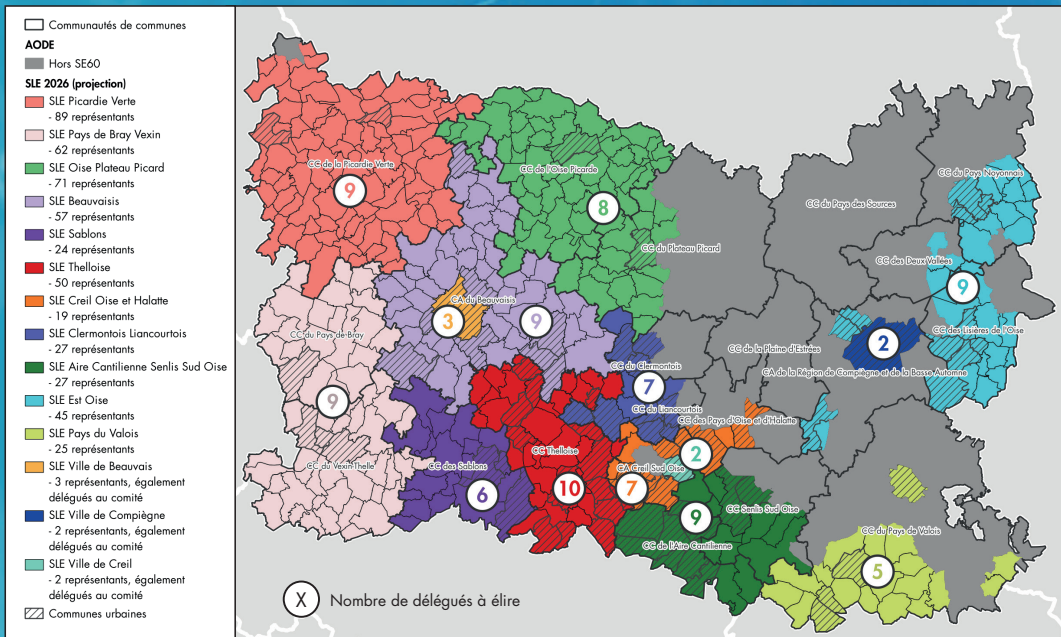


Vous êtes représentant.e.s SLE du SE60, vous êtes convié.e.s à élire les délégué.e.s de votre Secteur Local d'Énergie qui siègeront au Comité Syndical.

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) est un syndicat mixte fermé. Il regroupe 442 communes membres et 11 EPCI adhérents. Il est administré par deux organes délibérants : le Comité syndical et le Bureau.

Le collège électoral du SE60 est découpé territorialement comme suit :

- 11 SLE « Commune » (439 communes).
- 3 SLE « Ville » (Beauvais, Compiègne et Creil).
- 11 EPCI adhérents (CC Oise Picarde, Picardie Verte, Pays de Bray, Thelloise, Vexin Thelle, Pays du Clermontois, Pays du Valois, les Lisières de l'Oise, Pays du Noyonnais, l'Agglomération Creil Sud Oise et l'Agglomération du Beauvaisis).



Le rôle du représentant.e SLE

Le.a représentant.e SLE, relais de la collectivité à l'échelle locale, porte la voix de sa commune au sein du SE60 et incarne le premier échelon de concertation et de proximité avec les élu.e.s locaux. Les représentant.e.s constituent le maillon essentiel entre le SE60 et les communes.

Nombre de représentant.e.s SLE : 496

Les représentant.e.s SLE sont désigné.e.s après l'installation du nouveau Conseil Municipal (mars 2026).

Vos missions :

- Élire les délégué.e.s qui siègent au Comité Syndical, lors des réunions SLE électives qui se déroulent du 27 avril au 5 mai 2026.
- Identifier et faire remonter les besoins de la commune (travaux, éclairage, projets d'énergie).
- Informer le Conseil Municipal des décisions et projets du SE60.
- Contribuer à la cohérence des actions du syndicat sur le territoire.



Participer activement aux réunions du SLE.
1 à 2 réunions SLE par an.

SLE : Secteur Local d'Énergie

Le rôle du délégué.e

Le.a délégué.e siège au Comité Syndical et participe aux décisions stratégiques du SE60.

Nombre de délégué.e.s titulaires : 106
Nombre de délégué.e.s suppléants : 106



Les délégué.e.s vont élire les membres du Bureau lors du Comité Syndical électif le mardi 19 mai 2026.

Vos missions :

- Élire le Président.e, les vice-président.e.s, les membres du Bureau.
- Participer aux séances du comité syndical et voter les délibérations.
- Contribuer à la définition des orientations budgétaires et des politiques énergétiques.
- Représenter l'intérêt collectif des SLE au sein du syndicat.
- Relayer l'information auprès des communes membres.
- Participer à des réunions thématiques et des groupes de travail.



Participer aux réunions de Comité Syndical.
3 à 4 réunions de Comité Syndical par an.

RAPPEL : pour être délégué.e, il faut avoir été désigné.e représentant.e SLE par sa commune, puis élu.e délégué.e lors des réunions SLE électives.



27 avril

SLE Est Oise

Salle des fêtes - 19 Rue Pierre et Marie Curie à TRACY-LE-VAL

28 avril

SLE Oise Plateau Picard

Salle du Forum - 91 Rue d'Amiens à BRETEUIL

28 avril

SLE Clermontois Liancourtois

Salle des fêtes du Parc - 138 rue Gaston Paucellier à AGNETZ

29 avril

SLE Bray-Vexin

Salle des fêtes - 1 Place de l'église à TRIE-CHÂTEAU

29 avril

SLE Pays du Valois

Maison des Loisirs - 1 Place du jeu d'arc (rue Saint Martin) à MONTAGNY-SAINT-FÉLICITÉ

30 avril

SLE Picardie Verte

Salle des fêtes - 2 Rue de Grez à GAUDECHART

30 avril

SLE Thelloise

Maison du Village - 7 Rue Hodenc l'Evêque à ABBECOURT

4 mai

SLE Creil Oise et Halatte

Salle Art et Culture - 10-14 Avenue Jules Ferry à SAINT LEU D'ESSERENT

4 mai

SLE Beauvaisis

Salle polyvalente des 3 villages - Rue Louis Godin à SAVIGNIES

5 mai

SLE Aire Cantilienne Senlis Sud Oise

Mairie - Salle de conférence - 11 avenue Maréchal Joffre à CHANTILLY

5 mai

SLE Sablons

Mairie - Salle du conseil municipal - 2 Place de la République à ANDEVILLE